

Faciliter l'accès à l'innovation thérapeutique

Tout produit de santé présente des bénéfices mais aussi des risques : on parle de "balance bénéfice-risque" **Notre mission est de nous assurer que cette balance est positive**, c'est-à-dire que les bénéfices pour le patient sont supérieurs aux risques.

Et ce, **dès le stade du développement d'une innovation thérapeutique**.

C'est ainsi que, dans le but de faciliter un accès aux produits innovants en toute sécurité pour les patients, l'ANSM intervient sous différentes modalités afin d'**accompagner l'innovation et encadrer sa mise à disposition de façon précoce, sûre et équitable**.

Nous agissons également pour le développement des **Médicaments en pédiatrie**.